

**Visite d'Agnès Pannier-Runacher et  
Sophie Cluzel à EARTA La Montagne le lundi 15 février 2021**

---

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, se rendront lundi 15 février à La Montagne, pour visiter Earta.

Earta a été créée sous forme d'association en 1998 à l'initiative du professeur Mathé. Il s'agit d'une entreprise adaptée qui emploie 235 salariés, dont 211 salariés en situation de handicap, traumatisés crâniens. L'État joue un rôle important, puisqu'il finance chaque poste de travail à hauteur de 55 %. Les 45 % restants relèvent des activités de l'entreprise.

Force Ouvrière, syndicat majoritaire à 75 % en Loire-Atlantique, a par ses interventions (rencontre au ministère en particulier) contribué à sauver l'entreprise et a soutenu la reprise d'Earta par APF (France Handicap). Sur les 235 salariés que comptait Earta, 210 emplois sont maintenus. 25 départs volontaires sont mis en œuvre, pour des salariés proches de la retraite qui toucheront par ailleurs une indemnité de 5 000 €.

Déjà en 2009, nous avons contribué à l'annulation d'un plan de 30 licenciements. Force Ouvrière se félicite que l'entreprise et les emplois aient pu être sauvés.

À l'occasion de la venue des deux ministres à La Montagne, l'Union Départementale Force Ouvrière de Loire-Atlantique sollicite une rencontre avec Agnès Pannier-Runacher et Sophie Cluzel. Ce sera l'occasion de discuter des conditions du maintien de l'activité, mais aussi d'évoquer l'injustice qui touche les agents hospitaliers des établissements autonomes comme l'EPMS de Mindin (850 agents) qui sont toujours exclus de la revalorisation indiciaire de 183 € nets.

Le gouvernement considère-t-il qu'un soignant du médico-social, en charge de personnes en situation de handicap, est un sous-soignant ? Tous les jours, ces soignants mettent leur énergie et leur qualification au service des personnes handicapées.

Près d'un million d'hospitaliers ont touché cette revalorisation. Sont toujours exclus de ce complément indiciaire les 20 000 agents du médico-social des établissements autonomes comme Mindin.

Cette exclusion est une insulte au handicap et il est urgent maintenant de réparer cette injustice !

**Nantes, le 14 février 2021**